Note de synthèse

Séance publique

SECRETARIAT COMMUNAL

(1) Procès-verbal de la séance du 24 avril 2025 - Approbation

Approbation du procès-verbal de la séance antérieure

SERVICE ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ - ENSEIGNEMENT

(2) Éducation et citoyenneté - Conseil communal des enfants - Projets - Présentation

Les représentants du Conseil communal des enfants présentent aux membres du Conseil communal les projets sur lesquels ils ont travaillé durant l'année scolaire 2024-2025.

SERVICE AFFAIRES GÉNÉRALES

(3) Affaires générales - Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal - Adoption

L'article L1122-18 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation stipule que le Conseil communal adopte un règlement d'ordre intérieur.
Ce règlement peut comprendre des mesures complémentaires relatives au fonctionnement du Conseil communal.
Il est proposé au Conseil communal d'adopter le règlement d'ordre intérieur.

(4) Affaires générales - O.T.W. - Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 11 juin 2025 - Approbation

Le Conseil communal trouvera ci-dessous l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de l'O.T. W du 11 juin 2025.
Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire :
1. Rapport du Conseil d'administration
2. Rapport du Collège des Commissaires aux Comptes
3. Approbation des comptes annuels de l'Opérateur de Transport de Wallonie arrêté au 31 décembre 2024
4. Affectation du résultat
5. Décharge aux Administrateurs de l'Opérateur de Transport de Wallonie
6. Décharge aux Commissaires aux Comptes

Ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire :
1. Modifications statutaires (révision portant sur l'article 6.2 relatif aux actions de catégorie B)

Conformément à l'article 6 des statuts de l'O.T.W., les détenteurs d'action de catégorie B uniquement assistent à l'assemblée générale avec voix consultatives.
Le rapport annuel intégral pour l'année 2024 est disponible via le lien suivant : https//letec.link/RA
Les documents relatifs à l'assemblée générale extraordinaire (suivant l'assemblée générale ordinaire) sont accessibles via le lien ci-après : https://letec.li,k/statuts.

(5) Affaires générales - ORES Assets - Assemblée générale du 12 juin 2025 - Approbation

Le Conseil communal trouvera ci-dessous l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'Ores Assets qui se tiendra le jeudi 12 juin 2025 à 10h30 dans les locaux du Louvexpo, rue Arthur Delaby 7 à 7100 La Louvière.
Ordre du jour de l'Assemblée générale :

1. Présentation du rapport annuel 2024 - en ce compris le rapport de rémunération (Rapport 2024 - Comptes consolidés BGAAP - Comptes consolidés IFRS) ;

2. Transfert de réserves disponibles vers l'apport indisponible et modification statutaire ad hoc ;
3. Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 ;
4. Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour l'année 2024 ;
5. Décharge au réviseur pour l'exercice de son mandat pour l'année 2024;
6. Nominations statutaires ;
7. Actualisation de l'annexe 1 des statuts - Liste des associés.

Conformément à l'article L1523-13, al. 4 et 5 du CDLD, la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes associées.
Pour des raisons organisationnelles, Ores indique qu'il est impératif que les citoyens – tout comme les délégués - s'inscrivent, pour le 5 juin 2025 au plus tard, à l'adresse suivante : infosecretariatores@ores.be ou par téléphone aux numéros 071/54.75.42 ou 071/54.75.65.

(6) Affaires générales - IMIO - Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2025 - Approbation

Le Conseil communal trouvera ci-dessous l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2025 de l'intercommunale IMIO.
Ordre du jour de l'Assemblée générale :
1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et approbation des comptes 2024
2. Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes
3. Décharge aux administrateurs
4. Décharge aux membres du collège des contrôleurs aux comptes
5. Démission d'office des administrateurs
6. Règles de rémunération des administrateurs
7. Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément à l'article L1523-13 du Code de la Démocratie locale et de la décentralisation, les annexes sont consultables à l'adresse https://www.déliberations.be/imio

(7) Affaires générales - EthiasCo srl - Assemblée ordinaire du 12 juin 2025 - Approbation

Le Conseil communal trouvera ci-dessous l'ordre du jour de l'assemblée générale du 12 juin 2025 d'EthiasCo srl qui se tiendra sous forme digitale.
Ordre du jour de l'Assemblée générale :
1. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2024
2. Approbation des comptes annuels au 31/12/2024 et affectation du résultat (y compris l'octroi du dividende)
3. Décharge aux administrateurs
4. Décharge au commissaire
5. Désignations statutaires - Client Board

Les annexes et la documentation sont consultables sur la plateforme digitale : https://ethiasco.spreds.pro/
Le vote s'effectuera via la plateforme en ligne.

(8) Affaires générales - ISBW - Assemblée générale du 24 juin 2025 - Approbation

Le Conseil communal trouvera ci-dessous l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'ISBW qui se tiendra le 24 juin 2025 à 18h30.
Ordre du jour de l'Assemblée générale :
1. Modification des représentations communales et/ou provinciales - Prise d'acte.
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 décembre 2023.
3. Rapport du Collège des contrôleurs aux comptes - Prise d'acte.
4. Rapport de gestion du Conseil d'administration (en ce compris le rapport du Comité de rémunération) - Approbation.

5. Rapport spécifique sur les prises de participation - Prise d'acte.
6. Rapport prescrit par l'article L6421-1 : présences et rémunérations des organes de gestion et de contrôle - Prise d'acte.
7. Rapport du Comité d'audit - Prise d'acte.

(9) Affaires générales - INBW - Assemblée générale du 18 juin 2025 - Approbation

Le Conseil communal trouvera ci-dessous l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'INBW qui se tiendra le **18 juin 2025** qui se tiendra à **18h30** au **Monnet Innovation Center** (1 avenue Jean Monnet – 1348 Louvain-la-Neuve - salle : auditorium).
Ordre du jour de l'Assemblée générale :

1. Formation du bureau de l'Assemblée
2. Rapports d'activités et de gestion 2024
3. Comptes annuels 2024 et affectation des résultats
4. Décharge aux administrateurs
5. Décharge au réviseur
6. Nomination du réviseur pour les exercices comptables 2025-2026-2027
7. Questions des associés au Conseil d'administration
8. Renouvellement du Conseil d'administration
9. Divers
10. Approbation du procès-verbal de séance

Les éléments relatifs à la réunion (notes de synthèse et documentation) sont disponibles via le lien : https://www.inbw.be/AGinBW18062025

SERVICE CADRE DE VIE - URBANISME

(10) Cadre de Vie - Urbanisme - Dossier 2022-308 - Avenue Reine Astrid - C n°99 E - Plans modifiés - Questions de voirie - Approbation

Dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme n°2022-308 introduite par [occultation RGPD], concernant la parcelle sise avenue Reine Astrid, cadastrée section C n°99 E, ayant pour objet la construction d'un immeuble de 6 logements et de 10 habitations unifamiliales, l'aménagement de leurs abords, la création d'une voirie partagée comptant 8 places de parking public, d'une placette et d'un bassin d'orage infiltrant, l'abattage et la replantation d'arbres, des modifications du relief du sol et la régularisation de l'abattage d'arbres scolytes, le Conseil communal a décidé, en séance du 9/11/2023,
- de prendre connaissance de la demande et des résultats de l'enquête publique.
- de marquer son accord quant à la création de la voirie telle que figurée dans les plans joints à la demande.
- de conditionner cet accord aux conditions suivantes :

- Le demandeur prendra à sa charge tout l'équipement du projet.
- Seront rétrocédés gratuitement et libre de toute charge à la commune de La Hulpe : la voirie et l'égouttage gravitaire des eaux. L'égouttage des eaux en réseau forcé, ainsi que les pompes et autres dispositifs, resteront la propriété de la future copropriété.
- Les avis des impétrants seront respectés.
- Le cahier des charges de l'ensemble des travaux respectera les impositions Qualiroutes.

Un recours a été introduit contre la décision du Conseil communal du 9/11/2023.
Le 29/2/2024, le Ministre Willy Borsus a déclaré recevable le recours introduit et a refusé la demande de création de la voirie communale.
Par un courrier du 12/4/2024, la société PIB a sollicité le dépôt de plans modifiés conformément aux articles D.IV.41, 42 et 43 du CoDT, ainsi qu'un complément corollaire de notice d'évaluation préalable des incidences. Les plans modifiés ont été déposés contre récépissé le 29 mai 2024. Les modifications visent plus particulièrement :

- À changer le système de gestion des eaux pluviales, au travers e.a. d'une modification du bassin d'orage, afin de prendre en considération une période de

retour de 50 ans ; celle-ci est en effet plus adaptée aux recommandations actuelles par rapport à la problématique inondations, et permettra également de prendre en considération les craintes des riverains, telles qu'exprimées dans le cadre de l'enquête publique ;

- À intégrer les éléments relevés par l'arrêté ministériel du 29 février 2024, refusant sur recours la demande de création d'une voirie communale dans le cadre du décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale, qui entraînent également des modifications aux plans d'urbanisme de la demande de permis.

Les avis suivants ont été émis par rapport aux plans modifiés :

Service Incendie – 24/10/2024	Avis favorable sous conditions
DG01 - 13/11/2024	Avis favorable sous conditions
Cellule Giser – 07/11/2024	Avis favorable
InBW (bassin d'orage, égout) – 19/11/2024	Avis favorable sous conditions
Impétrants (dont ramassage d'immondices – InBW, ORES, PROXIMUS, VOO)	Voo 30/10/2024 – rappel procédure
INBW – distribution d'eau – 21/11/2024	Avis favorable – extension de 184 m.
DNF – 31/10/2024	Avis favorable

L'enquête publique s'est tenue du 12/11/2024 et clôturée le 13/12/2024 (affichage le 28/10/2024).
88 réclamations ont été introduites pendant l'enquête publique ; trois réclamations ont été introduites hors délai.
En séance du 28/11/2024, la CCATM a émis un avis défavorable (0 Oui, 7 Non, 1 Abstention).
La réunion de concertation a été organisée le 18/3/2025.
Le pv de la réunion de concertation a été transmis aux réclamants et aux personnes présentes lors de la réunion le 14/5/2025.
En séance du 19/5/2025, le Collège a décidé :
- De prendre acte des résultats de l'enquête publique, des avis émis et du procès-verbal de la réunion de concertation.
- De soumettre la demande et les résultats de l'enquête publique au conseil communal.
Il est proposé au Conseil communal :

1. de prendre connaissance de la demande et des résultats de l'enquête publique.
2. de marquer son accord quant à la création de la voirie telle que figurée dans les plans joints à la demande.

DIRECTRICE FINANCIÈRE F.F.

(11) Finances - Comptes annuels 2024 - Arrêt - Approbation

Le compte 2024 et ses annexes sont proposés au vote du Conseil communal.
Le compte se clôture en boni budgétaire et boni comptable (comptabilité budgétaire) et avec un résultat de l'exercice positif (comptabilité générale)
Afin d'éviter la production de papier, les comptes et annexes principales sont annexés à ce point Imio. Si vous souhaitez consulter toutes pièces soumises à tutelle spéciale d'approbation de la Région, elles sont mises à votre disposition au service finances sur rendez-vous.

(12) Finances - Vérification de l'encaisse communale - Exercice 2024 - Quatrième trimestre - Communication

Il est proposé au Conseil communal de prendre connaissance du procès-verbal de vérification de l'encaisse communale 2024, quatrième trimestre.

SERVICE ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ - ADMINISTRATION

(13) Éducation et citoyenneté - Renouvellement du Conseil Consultatif Communal des Aînés - Liste des candidats - Approbation

Suite à l'appel à candidature lancé afin de procéder au renouvellement du CCCA, vous trouverez en annexe les 9 candidatures reçues.
La circulaire du 2 octobre 2012 relative au fonctionnement des Conseils Consultatifs Communaux des Aînés prévoit qu'il revient au Collège communal de fixer la liste des candidats et de la transmettre au Conseil communal pour approbation.
Le Collège communal, en date du 12 mai 2025, a fixé comme suit la liste des membres effectifs ainsi que les membres du bureau :
Membres effectifs :

1	M.	Scheyven	Patrick
2	M.	Lefebvre	Robert
3	M.	Thuysbaert	Gaston
4	Mme	Roelandts	Patricia
5	M.	Smets	Robert
6	Mme	Henry	Viviane
7	M.	Janssens	Jules
8	M.	Cretien	Yves
9	Mme	Paquay	Jacqueline

Membres du Bureau :

Président	Patrick Scheyven
Vice-Président	Robert Lefebvre
Secrétaire	Patricia Roelandts
Trésorier	Gaston Thuysbaert
Responsable excursions	Robert Smets

Les membres du Conseil sont invités à approuver ces deux listes.
Par ailleurs, un projet de Règlement d'ordre intérieur est joint en annexe ; il sera soumis aux membres du CCCA lors de la 1e réunion de l'assemblée pour adoption.